

Natura 2000



L'Europe s'engage pour la biodiversité

Site Natura 2000 des Vallées et coteaux xérothermiques des
Couzes et Limagnes

Réunion du Comité de pilotage du 17 juillet 2014



Le réseau NATURA 2000 - Origines et objectifs

Constat d'une perte globale de la biodiversité à l'échelle de l'Union Européenne

En Europe

27 000 sites

96 millions d'hectares

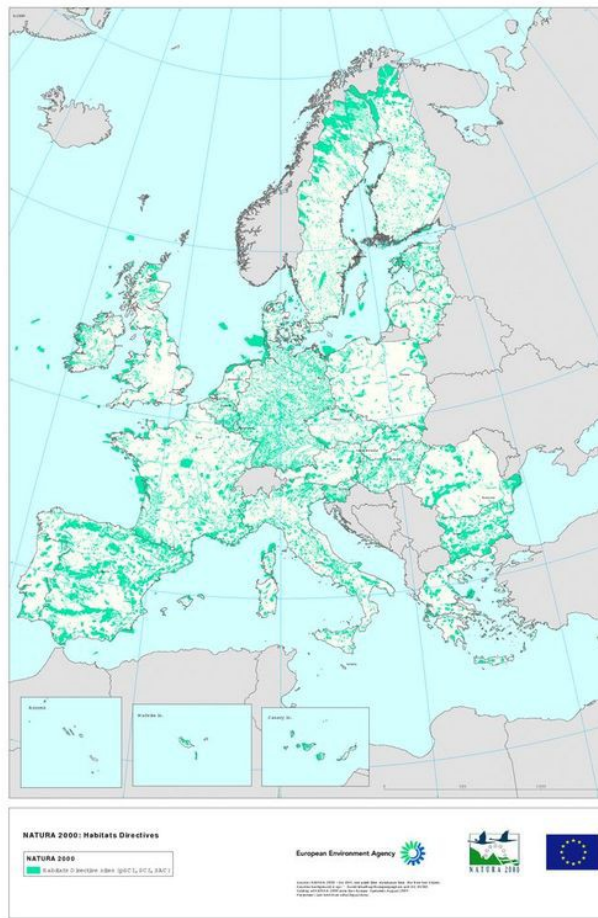
18 % du territoire

En France

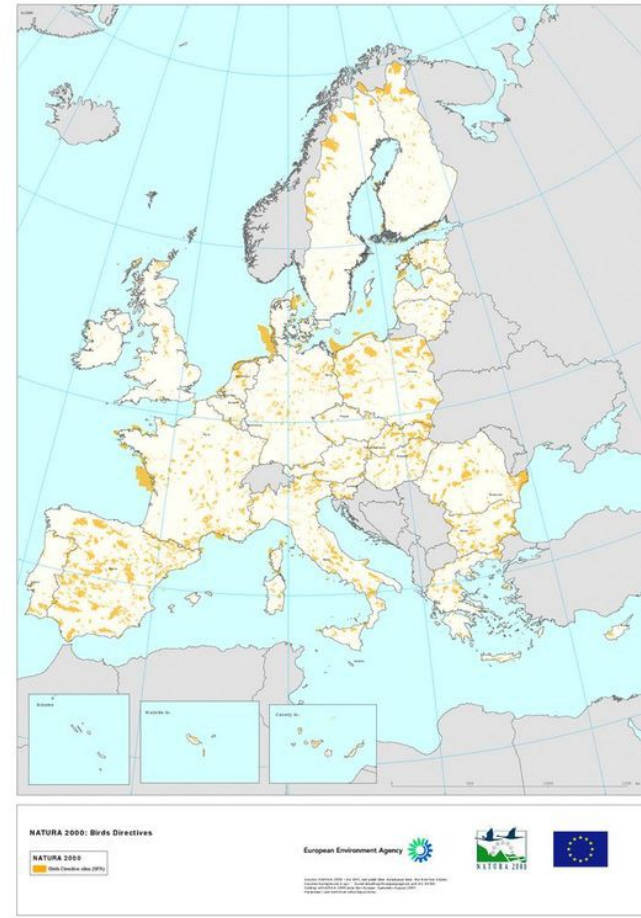
1753 sites

6,9 millions d'hectares

12,55 % du territoire



Zones Spéciales
de Conservation (ZSC)



Zones de Protection
Spéciale (ZPS)

Le réseau NATURA 2000 - Origines et objectifs

Deux textes fondateurs

Les deux textes importants sont **les directives européenne « Oiseaux » (1979) et « Habitats faune flore » (1992)**.

Les sites désignés au titre de ces deux directives forment le réseau Natura 2000.

- **La directive « Oiseaux » : 181 espèces** et sous-espèces menacées qui nécessitent une attention particulière.
- **La directive « Habitats faune flore » : plus de 200 types d'habitats naturels, 200 espèces animales et 500 espèces végétales** présentant un intérêt communautaire et nécessitant une protection.

Transposition en droit français

Articles L.414-4 à L.414-7 et R.414-1 à R.414-29 du Code de l'Environnement.

Le site NATURA 2000 – Les grandes étapes

L'État désigne le site

Le préfet met en place le comité de pilotage (COPIL)

Le comité de pilotage

Définit les objectifs et les actions :
Document d'objectifs (DOCOB)

État des lieux
Objectifs du site
Cahier des charges

Le préfet approuve le DOCOB

*Transfert de
compétence*

Met en œuvre les actions

Animer le site
Informers les habitants
Valoriser les actions

S'engager pour de
bonnes pratiques avec
la charte Natura 2000

Mettre en place des
outils réglementaires

Mettre en œuvre les
mesures de gestion et
de contractualisation

Évalue et rend compte

Bilan annuel du COPIL

Évaluation périodique

Évaluation communautaire tous les 6 ans

Le réseau NATURA 2000 dans le Puy-de-Dôme

S'agissant de la **Directive** communautaire sur la protection des **habitats** et des espèces (**ZSC**) :

- **27 sites**
- 36 401 ha (soit 4,5 % de la superficie du département)
- 576 Km de rivières,
- Surface très variable, la plus petite étant 12 hectares et la plus grande de près de 7000 ha.

S'agissant de la **Directive** communautaire sur la protection des **Oiseaux (ZPS)** :

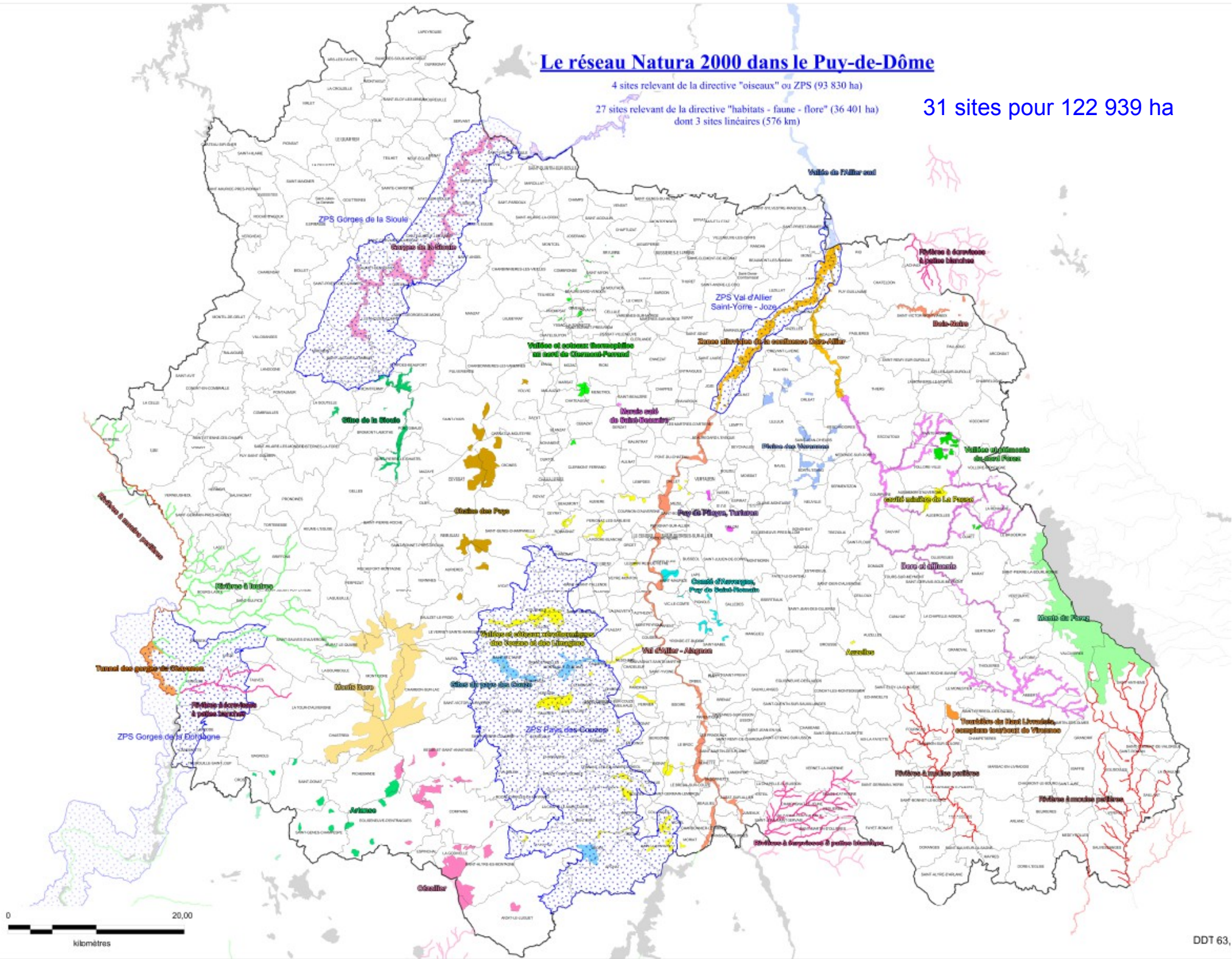
- **4 sites**
- 93 829 ha (soit 11% de la surface du département).

Le réseau Natura 2000 dans le Puy-de-Dôme

4 sites relevant de la directive "oiseaux" ou ZPS (93 830 ha)

27 sites relevant de la directive "habitats - faune - flore" (36 401 ha)
dont 3 sites linéaires (576 km)

31 sites pour 122 939 ha



Le réseau NATURA 2000 dans le Puy-de-Dôme

Les structures animatrices

Sites portés par l'État

- CEN Allier (1 site)
- CEN Auvergne (9 sites)
- ONF (4 sites)
- LPO – Auvergne (2 sites)

Sites portés par des collectivités

- PNR des Volcans d'Auvergne (4 sites)
- PNR Livradois Forez (8 sites)
- SM des Monts de la Madeleine (1 site)



Les services de l'État

DDT du Puy de dôme et DREAL Auvergne

Pour plus d'information : le site internet des services de l'Etat dans le Puy-de-Dôme

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/natura-2000-r806.html>